

Revenir à une Région Alsace en cohérence avec son identité et sa culture

Comme d'autres sénatrices et sénateurs à venir, nous avons invité **Laurence Muller-Bronn** à livrer à L'Ami hebdo quelques réflexions sur son mandat de parlementaire de la Chambre Haute tout en évoquant largement sa position, sur l'avenir institutionnel de l'Alsace.

● **L'Ami hebdo : Comment décrivez-vous votre action sénatoriale en faveur du retour à une Région Alsace ?**

○ **Laurence Muller-Bronn :** « En tant que sénatrice élue sur la liste « Les voix de l'Alsace » conduite par André Reichardt et membre du MPA, j'œuvre pour défendre et compléter les compétences de la CEA dans tous les domaines. Je me suis particulièrement engagée, déjà dans mes missions de maire et de conseillère départementale, en faveur du bilinguisme. Notre action avec André Reichardt a aussi été déterminante pour accentuer la décentralisation au profit de l'Alsace. Pour les Alsaciens, il s'agit aujourd'hui

de revenir à un territoire en cohérence avec sa spécificité territoriale, culturelle et transfrontalière.

Dans leurs vies, les Alsaciens ne peuvent pas se reconnaître en étant qualifiés de « grandestois », c'est effacer ce qui les relie. C'est une question de démocratie locale. Ils veulent être eux-mêmes dans un monde qui offre de moins en moins de repères à des populations qui ne s'y retrouvent pas. C'est vrai pour l'Alsace comme pour d'autres régions. Je rencontre peu d'Alsaciens qui pensent que le « Grand Est » a apporté quelque chose. »

● **Pour quelle raison la PPL ne trouve-t-elle que peu de résonance vis-à-**



FREDERIC MAIGROT/L'A.M.I.

vos des autres sénateurs français ?

○ « Certains perçoivent cette évolution comme une remise en cause de l'équilibre national existant. L'image du projet alsacien souffre d'incompréhension. La communication devrait expliquer que les fondements de ce retour à la Région Alsace tiennent principalement à l'amélioration de la gestion publique et au meilleur fonctionnement démocratique des institutions en relation avec les spécificités d'un territoire et de sa population. »

● **Le gouvernement français ne semble pas très bien l'avoir compris puisqu'il demande « une justification » de cette dé-**

marche via une forme d'audit qui ressemble beaucoup à une nouvelle manière de faire encore durer les choses ?

○ « Cette demande d'audit à la CEA met les politiques alsaciens en porte-à-faux. Cela permet au gouvernement de gagner encore du temps. L'examen de la PPL a déjà été reporté après les Sénatoriales de septembre et l'inscription du texte dépendra d'un accord entre le Sénat et le gouvernement. »

● **Alors pourquoi ne pas réagir plus fortement et pourquoi ne pas s'appuyer plus sur la population alsacienne auprès de laquelle les élus ne semblent trouver que peu de résonance ?**

○ « L'Alsace a toujours voulu figurer comme une « bonne élève », respectueuse des institutions pour ne pas faire rejaillir des aspects régionalistes émotionnels comme c'est souvent le cas quand on parle d'autonomie. Maintenant, il faut prendre la décision d'aller plus loin, sortir de l'expérimental. C'est un moment fort à partager avec tous les Alsaciens, nous voulons agir avec eux. Les spécificités de l'Alsace, sa culture, son identité, sa dimension européenne sont des fondements liés au territoire et à l'exercice de la démocratie locale. A nous de trouver les leviers. »

Propos recueillis par
Jacques Schmitt